

« Les plus » en EPS

Les offres de formation pour les élèves en EPS : les enseignements d'exploration et complémentaires EPS, les options facultatives, et les sections sportives.

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION (5h en 2nde) et COMPLEMENTAIRE EPS (4h en 1^{ère} et Terminale) : Seulement 3 établissements scolaires proposent l'enseignement d'exploration et complémentaire en EPS dans l'académie de Versailles.

Cet enseignement reste « anecdotique » dans l'académie de Versailles depuis plus de 10 ans (alors qu'il était envisagé dans les textes d'en créer au moins deux par département), et nous pensons que cet enseignement n'est pas un luxe mais pratiquement une nécessité (article du monde). C'est une voie de réussite et d'équilibre permettant le développement pour des élèves parfois peu enclins à l'étude. Cet enseignement est pour eux une formidable motivation et incitation à poursuivre des études autour des métiers du sport, qu'ils n'auraient peut-être pas eu le courage d'entreprendre sans cette coloration « EPS » qu'ils apprécient tant (voir le nombre de dossier dans la commission départementale d'affectation ces dernières années).

OPTIONS FACULTATIVES : 41 lycées (lycées privés compris) ont une option facultative EPS dans l'académie de Versailles.

Les options facultatives, ont été « sacrifiées » pour compenser le non remplacement d'un professeur EPS sur trois partants à la retraite et plus généralement la politique de restrictions budgétaires (baisse des DHG) ces dernières années.

SECTIONS SPORTIVES : 136 établissements auront une section sportive labellisée pour la rentrée 2013.

Concernant les sections sportives : elles fonctionnent avec quatre heures (moyens rectoraux + moyens pris sur la DHG). Comment faire pour harmoniser les politiques départementales et pour maintenir ces possibilités de formation pour les élèves ?

Revendications du SNEP Versailles : créer un groupe de travail académique pour

- Préserver ce qui existe sur les sections sportives
- Maintenir les options facultatives en veillant à une meilleure répartition entre les départements
- Développer les enseignements d'exploration et complémentaire EPS dans chaque bassin de formation.

Objectifs : faire les bilans des actions menées, mutualiser les besoins et les expériences et enfin élargir la carte des formations dans l'intérêt des élèves.

Article du monde le 13 mai 2009 « la filière sport, reine de l'insertion professionnelle »

La filière STAPS présente un des meilleurs taux d'insertion professionnelle. Ce n'est pas seulement le nombre de postes au concours des profs EPS qui permet ces débouchés mais ce sont les autres diplômes STAPS (diversification des licences). Le centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) montre en 2005 que 82,4% des diplômés STAPS avaient trouvé un emploi. En mars 2009, 3% seulement sont au chômage. De plus en plus de formations sont inscrites au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)